

Relations sexuelles non-consenties chez les jeunes en France : Typologie, facteurs de risque et conséquences.

Alice Debauche (INED / OSC)
133 bd Davoult
75980 Paris Cedex 20
France
33 (0) 1 56 06 20 53
alice.debauche@ined.fr

Résumé :

En France, la question des rapports sexuels non-consentis chez les jeunes a fait l'objet de nombreuses études qualitatives et est présente dans plusieurs enquêtes quantitatives. Cela s'explique par l'attention particulière qui a été portée par la communauté scientifique au sujet de la sexualité et à celui des violences au cours des vingt dernières années. Par ailleurs, la question des rapports non-consentis chez les jeunes a fait l'objet de nombreuses mesures politiques pour favoriser la prévention et la prise en charge des victimes, ainsi que pour se doter d'un arsenal juridique spécifique pour protéger les victimes et punir les agresseurs. Ainsi, on dispose au sujet de la France de nombreux renseignements d'ordre quantitatifs sur les rapports sexuels non-consentis chez les jeunes. Il s'agit ici de montrer dans quelle mesure les enquêtes quantitatives peuvent éclairer les recherches sur le sujet, tout en prenant en compte les spécificités françaises et quelles en sont les limites. Tout en prenant soin de fournir de nombreux résultats concernant les rapports non-consentis, une attention particulière sera portée aux questions de méthodologie et de définition, afin de tirer les leçons des enquêtes précédemment réalisées.

Nous nous centrerons sur l'étude des résultats de trois enquêtes : une enquête sur la sexualité des jeunes, l'autre sur la sexualité des adultes et la dernière sur les violences envers les femmes. A partir de ces trois enquêtes il sera possible d'estimer la prévalence des rapports non-consentis chez les 15-25 ans.

Les estimations du nombre de victimes varient beaucoup selon les sources : une estimation réalisée sur les 15-18 ans montre que 15.4 % des filles et 2.3 % des garçons ayant une sexualité génitale déclarent avoir subi un rapport forcé, tandis que d'autres enquêtes donnent des résultats de l'ordre de 3 % des jeunes filles et 1 % des jeunes hommes. Les problèmes relatifs à l'estimation de la proportion de victimes de rapports sexuels non-désirés peuvent être liés à différents éléments que nous tenterons de dégager : d'une part, la méthodologie des enquêtes réalisées affecte les réponses obtenues, d'autre part des différences de sensibilité par rapport aux rapports sexuels non-désirés peuvent intervenir entre les générations ou les groupes culturels et brouiller les estimations réalisées.

Les questions de perception des violences nous amèneront à parler des différents types de rapports sexuels non-consentis auxquels peuvent être soumis les jeunes femmes et les jeunes hommes. Différentes variables interviennent qui modifient le type et donc la perception des rapports sexuels non-consentis. Ainsi, le lieu de l'agression modifie le type de rapports sexuels non-consentis, leur perception par les jeunes et les conséquences de ces rapports non-consentis, de même que le type de rapports qui préexistent entre la victime et son agresseur. En combinant ces deux variables, on peut déjà construire une typologie simple mais significative : d'une part les rapports sexuels non-consentis qui surviennent dans le cadre de la famille et le plus souvent au domicile de la victime (type inceste), d'autre part ceux qui se produisent dans le cadre d'une relation de couple et le plus souvent au domicile de l'agresseur, que les partenaires aient déjà eu un rapport sexuel ou non (type « date-rape ») et

enfin les agressions sexuelles qui surviennent le plus souvent dans l'espace public et qui sont commis par des inconnus. Ces différents « espaces » dans lesquels surviennent des rapports sexuels non-consentis se distinguent de plus par la nature du rapport : les attouchements « simples » sont plus fréquents au sein de la famille par exemple, et les garçons sont plus souvent victimes au sein de la famille, bien qu'il existe aussi des cas d'agressions sexuelles commis par des pairs sur des jeunes hommes. Nous chercherons donc à présenter une typologie aussi précise que possible des différents types de rapports sexuels non-consentis auxquels les jeunes peuvent être confrontés.

Nous examinerons ensuite les facteurs de risque ou de protection liés d'une part au fonctionnement de la cellule familiale, d'autre part aux comportements sexuels des jeunes.

Enfin, nous examinerons les conséquences de ces rapports sexuels non-consentis en terme de santé physique et mentale (grossesse, anorexie/boulimie, dépression...), ainsi que les recours utilisés par les victimes de rapports sexuels non-consentis. Nous chercherons à montrer que le type de rapports sexuels non-consentis auxquels sont confrontés les jeunes peut affecter la durée et le type de conséquence qu'ils auront à subir par la suite. De plus, nous montrerons que le type de rapports non-consentis affecte les recours auxquels les victimes ont accès et ceux auxquels ils font appels.

Nous essaierons par ailleurs dans la mesure du possible de construire une comparaison entre les populations françaises de souche et les populations migrantes ou issues de l'immigration. Les effectifs des populations migrantes ou issues de l'immigration étant assez faibles dans chacune des enquêtes, cette comparaison ne pourra pas être systématique. En effet, les populations migrantes ou issues de l'immigration sont assez hétérogènes en France et il faut donc les étudier par sous-groupe d'origine. Nous nous centrerons donc principalement sur les jeunes femmes et les jeunes hommes originaires du Maghreb, qui forment le sous-groupe le plus important en terme d'effectifs, et dont les caractéristiques socio-démographiques s'éloignent significativement de celles des français d'origine.

Données utilisées et éléments méthodologiques :

Depuis les années 80 et avec le développement de l'épidémie de SIDA, la France a lancé plusieurs enquêtes de grande envergure (enquêtes en population générale) afin de mieux comprendre les comportements sexuels des français. Ainsi, l'Analyse des Comportements Sexuels en France (ACSF) a eu lieu en 1992 sur un échantillon de 20.055 individus âgés de 18 à 69 ans. Cette enquête sur les adultes a ensuite été suivie en 1994 par l'Analyse des Comportements Sexuels des Jeunes (ACSJ), réalisée sur un échantillon de 6182 jeunes scolarisés et âgés de 15 à 18 ans. Ces deux enquêtes comportent des questions spécifiques sur les rapports subis sous la contrainte. On peut alors établir des résultats sur la prévalence des rapports sexuels non-consentis chez les jeunes de 15 à 25 ans, sur l'âge auquel ils surviennent, sur les rapports existants entre la victime et son partenaire/agresseur. Ces différents éléments permettent de construire une typologie des rapports non-consentis subis par les jeunes.

Les questions sur les rapports sexuels non-consentis posées dans ces enquêtes sont les suivantes :

- Analyse des Comportements Sexuels en France (1992) :
 - Avez-vous déjà subi des rapports sexuels imposés par la contrainte ? *Oui-Non.*
 - Quel âge aviez-vous la première fois ?
 - Avec qui cela s'est-il passé ? *Un membre de la famille-Un inconnu-Quelqu'un que vous connaissez.*

- Analyse des Comportements Sexuels des Jeunes (1994)
 - Vous est-il arrivé que l'on vous force à avoir des rapports sexuels ? *Oui-Non.*

- Quand ?
- Est-ce que cela s'est répété ? *Oui-Non.*
- Combien de temps ?
- Avec qui cela s'est-il passé ? *Quelqu'un de votre famille, un adulte-Quelqu'un de votre famille, un jeune-Une connaissance, un adulte-Une connaissance, un jeune-Un inconnu, un adulte-Un inconnu, un jeune-Plusieurs personnes.*
- Était-ce un homme ou une femme ?
- De plus, lors des questions sur le premier et le dernier rapport sexuel, la raison qui a poussé le jeune à ces rapports est demandée. Parmi les items réponses figure « Parce qu'on m'a forcé ». Les réponses à ces deux questions seront elles aussi analysées.

Une autre approche pour étudier les violences sexuelles est apparue plus récemment en France. Alors que jusque là les enquêtes sur la sexualité ou la santé servaient de prétexte pour interroger sur les violences sexuelles. En 2000 est lancée l'Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France. Réalisée sur un échantillon de 6970 femmes âgées de 20 à 59 ans, elle se propose de questionner les femmes sur les violences de tout type (psychologique, physique ou sexuel) qu'elles ont pu vivre dans chacune des sphères de leur vie (couple, travail, espace public...). Cette enquête, bien plus approfondies que les précédentes, permet de mieux mesurer les conséquences et les recours qui suivent un rapport sexuel non-consenti. Les questions sur les violences sexuelles sont réparties par sphères de la vie : pour chacune de ses sphères on interroge sur la survenue de violences sexuelles au cours des 12 derniers mois. Une partie sur les violences sexuelles au cours de la vie figure à la fin du questionnaire.

L'enquête ACSF servira essentiellement à fournir des données de cadrage, notamment pour isoler les rapports sexuels non-consentis chez les adolescents comme groupe spécifique au sein des rapports sexuels non-consentis. L'enquête ACSJ, qui porte uniquement sur les mineurs sera utilisé pour décrire les rapports sexuels non-désirés subis par les mineurs, en les liant à leur comportement sexuel et à leur vie familiale qui seront étudiés comme facteurs de risques ou de protection. Enfin, l'ENVEFF permettra d'étudier plus spécifiquement l'environnement violent comme facteur de risque ainsi que les conséquences de ces rapports pour les victimes. Elle permettra de plus de présenter des caractéristiques plus fines pour décrire les rapports sexuels non-désirés puisque le questionnement y est beaucoup plus poussé que dans les deux autres enquêtes.

Hypothèses et résultats préliminaires :

Remarque : les résultats présentés ici sont issus d'autres travaux dont le thème n'était pas précisément les rapports sexuels non-consentis chez les jeunes. Ils ont donc un caractère partiel et fragmentaire mais figurent ici pour donner une indication de la direction que devrait prendre ce travail.

La première hypothèse est que les jeunes forment un sous-groupe spécifique parmi les victimes de rapports sexuels non-consentis. Au delà du fait, que les 15-25 ans sont de loin les plus soumis au risque de subir un rapport sexuel non-consentis, la type de risques auxquels ils font face sont spécifiques. Cela permet de justifier la pertinence d'une étude spécifique des rapports sexuels non-consentis chez les jeunes. Ce résultat peut s'établir simplement à partir d'une étude des liens entre l'âge des victimes, le type d'acte qu'elles ont subi (attouchement, tentative de viol ou viol) et le rapport qu'elles entretiennent avec le partenaire du rapport sexuel non-consenti. Nous présentons ici quelques résultats partiels.

Type d'agression	Effectif	% du total	Age lors de la première agression sexuelle		
			Moins de 15 ans	15-25 ans	Plus de 25 ans
Attouchements	386	5.5	59.9 %	32.3%	7.8%
Tentative de rapports forcés	402	5.7	15.9%	69.0%	15.1%
Rapports forcés	200	2.9	16.7%	58.9%	24.5%
Toutes agressions	700	10.0	37.2%	50.7%	12.1%

Type de violences sexuelles en fonction de l'âge - Source : ENVEFF

Nature de la relation	Effectif	Age lors de la première agression sexuelle		
		Moins de 15 ans	15-25 ans	Plus de 25 ans
Famille	37	58.7%	6.8%	34.5%
Connaissance	79	24.2%	70.5%	5.3%
Inconnu	39	32.0%	66.0%	2.0%

Nature de la relation avec l'agresseur et âge de la victime – Source : ACSF

Ainsi, les jeunes (15-25 ans) sont le groupe le plus à même de subir des viols ou des tentatives de viols commis par des connaissances ou des inconnus. La jeunesse semble par contre être une période de répit relatif par rapport aux agressions commises au sein de la famille.

La seconde hypothèse est que le terme de « rapport sexuel non-consenti » regroupe des réalités différentes qui influent notamment sur les conséquences qu'auront à subir les victimes par la suite : ainsi, on comprend aisément qu'une jeune fille n'aura pas les mêmes difficultés à porter plainte si elle est violée par un inconnu dans la rue ou si elle finit par céder à un rapport sexuel avec son petit ami, alors qu'elle ne voulait pas au début. De même, les jeunes hommes vivent en général un rapport non-consentis de manière très différente des jeunes filles. Il est donc important de distinguer les différents types de rapports sexuels non-consentis pour mieux comprendre les conséquences qu'ils peuvent entraîner.

Par exemple, nous avons réalisé une classification ascendante hiérarchique réalisée sur les axes d'une analyse en composantes multiple à partir des données de l'ACSJ. Les variables introduites sont : âge au moment du rapport forcé, nature de la relation avec l'agresseur, durée des rapports forcés (uniques, répétés sur moins de 6 mois ou sur plus de 6 mois) et sexe de l'agresseur. Les résultats, qui ne portent que sur les mineurs et incluent les moins de 15 ans, sont les suivants :

- Classe 1 : l'auteur est un homme connu et jeune, les rapports forcés sont de courte durée et les victimes sont âgées de 14 à 16 ans. Cela correspond à la grande majorité des rapports sexuels non-consentis subis par les mineurs ;
- Classe 2 : l'auteur est un homme de la famille adulte, les rapports sont commis sur une victime de moins de 13 ans et sur une durée supérieure à 6 mois. Cela correspond aux cas d'inceste ;
- Classe 3 : la victime est un garçon de 17 à 18 ans et l'auteur est une femme ;
- Classe 4 : les viols collectifs ou commis par des inconnus.

Ce résultat ne correspond pas exactement au cadre de la communication, il sera donc retravaillé et complété. Notamment, d'autres variables telles que le type de l'agression sera ajouté à partir des données de l'ENVEFF. Cette typologie donnera ensuite lieu à une étude des conséquences pour la victime en fonction du type de rapport non-consenti.

La dernière hypothèse tient à la question de la prévalence des rapports sexuels non-consentis dans les différents groupes socioculturels présents en France. Un débat récent a concerné le fait que les jeunes issues de l'immigration maghrébine seraient plus touchées que les autres par les rapports sexuels non-désirés, à la fois en tant que victimes et en tant qu'auteurs, à cause de la plus grande rigidité de leur tradition en matière de sexualité et de la ségrégation géographique et relationnelle à laquelle ils sont confrontés. Notre hypothèse, qui devra être vérifiée, est que l'appartenance à un groupe socioculturel précis ne modifie pas nécessairement de manière significative la prévalence des rapports sexuels non-consentis mais qu'elle influe probablement sur les conséquences pour les victimes et sur les modes de recours auxquels elles ont accès.

Conclusion :

Ce travail devrait permettre de faire l'état des lieux des connaissances quantitatives françaises sur les rapports sexuels non-consentis en France. La thématique abordée est assez large et nous sommes prêts à recentrer cette communication sur un thème plus précis, à la demande de l'organisatrice de la session.